

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.439
30 avril 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Le Chef d'état-major de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Syrie le 29 avril 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouille 33 /point 2444-2814 (coordonnées approximatives) et patrouille 43 /point 2398-2816 (coordonnées approximatives) : Entre 1 heure et 1 h 15 1/ tir de mortier par les forces syriennes. Entre 5 h 5 et 5 h 10 tir d'arme automatique par des forces non identifiées à l'est de la patrouille 43.

b) PO Romeo /point 2294-2459 (coordonnées approximatives) : A 3 h 31 tir d'arme automatique par les forces israéliennes et les forces syriennes; le tir a cessé de part et d'autre à 3 h 34 (échange de feux; les observateurs n'ont pu déterminer laquelle des deux parties a ouvert et cessé le feu la première). Entre 4 h 1 et 4 h 6 tir de mortier par les forces israéliennes.

c) Patrouille 32 /point 2345-3054 (coordonnées approximatives), patrouille 38 /point 2395-3040 (coordonnées approximatives) et patrouille 41 /point 2353-3005 (coordonnées approximatives) : Entre 6 h 5 et 9 h 30 et entre 12 h 30 et 16 h 19 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 7 h 50 et 12 h 30 et entre 15 h 13 et 16 h 10 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 7 h 58 et 9 h 14, entre 10 h 48 et 10 h 51 et entre 15 h 25 et 15 h 32 tir de mortier par les forces israéliennes. Entre 8 heures et 12 h 32, entre 14 h 12 et 15 h 50 et entre 17 h 50 et 19 h 55 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 12 h 58 et 13 h 5 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 12 h 58 et 13 h 5 tir de mortier par des forces non identifiées à l'ouest de la patrouille 38. Entre 14 heures et 15 h 35 tir de char par les forces israéliennes.

d) PO Three /point 2308-2678 (coordonnées approximatives), PO Four /point 2327-2596 (coordonnées approximatives) et PO Uniform /point 2366-2621 (coordonnées approximatives) : Entre 7 h 9 et 7 h 14 tir d'arme automatique par des forces non identifiées au nord-est du PO Three. Entre 12 h 14 et 13 h 59 tir d'artillerie et entre 13 h 20 et 13 h 37 tir de mortier par les forces israéliennes. Entre 13 h 35 et 14 heures tir d'artillerie par les forces syriennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

e) Patrouille 34 point 2534-2937 (coordonnées approximatives) et patrouille 44 point 2519-2911 (coordonnées approximatives) : Entre 7 h 42 et 8 h 12, entre 9 h 24 et 9 h 48 et entre 10 h 57 et 11 h 38 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

f) Patrouille 36 point 2347-3126 (coordonnées approximatives) : Entre 7 h 46 et 8 h 3 et entre 9 h 3 et 9 h 33 tir d'artillerie par des forces non identifiées à l'ouest de la position de la patrouille. Entre 7 h 55 et 8 h 7 et entre 10 h 30 et 10 h 53 tir de roquettes par les forces syriennes. Entre 10 h 35 et 11 h 15 et entre 14 h 14 et 14 h 19 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 12 h 35 et 13 h 9 tir d'artillerie par des forces non identifiées au sud-ouest de la position de la patrouille. Entre 14 h 21 et 14 h 30 tir d'artillerie par des forces non identifiées à l'ouest de la position de la patrouille.

g) Patrouille 31 point 2449-2982 (coordonnées approximatives) et patrouille 42 point 2431-2951 (coordonnées approximatives) : Entre 8 heures et 8 h 40 et entre 15 h 14 et 15 h 45 tir d'artillerie par les forces syriennes. A 8 heures tir d'artillerie par les forces syriennes et à 8 h 30 tir d'artillerie par les forces israéliennes (échange de feux dans la zone de la patrouille 42); les forces israéliennes ont cessé le feu à 12 h 2 et les forces syriennes à 15 h 27. Entre 14 h 50 et 15 h 40 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

h) PO Two point 2306-2736 (coordonnées approximatives), PO Five point 2290-2787 (coordonnées approximatives) et patrouille 37 point 2320-2790 (coordonnées approximatives) : Entre 13 h 20 et 13 h 44 et entre 15 h 2 et 15 h 42 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 13 h 35 et 13 h 40 tir de mortier par les forces syriennes.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) Patrouille 32 : Entre 3 h 22 et 3 h 36 deux avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe des positions syriennes au nord-nord-ouest de la position de la patrouille (deux attaques). Entre 6 h 22 et 6 h 25 deux avions à réaction non identifiés, volant du sud-ouest au nord-nord-ouest puis virant à l'ouest, ont été d'abord observés au sud-ouest de la position de la patrouille et en dernier lieu au nord de cette position. Entre 7 h 15 et 7 h 36 deux avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe des positions des forces syriennes au nord de la position de la patrouille (cinq attaques).

b) PO Romeo : Entre 6 h 46 et 6 h 47 un avion à réaction non identifié a largué des bombes au nord-nord-est du PO (une attaque); les observateurs militaires de l'ONU n'ont pu identifier l'avion ni déterminer l'objectif en raison de la distance et de l'altitude.

c) Patrouille 36 : Entre 10 h 17 et 10 h 18 quatre avions à réaction des forces syriennes ont attaqué à la bombe des positions des forces israéliennes à l'ouest de la position de la patrouille (une attaque). Entre 13 h 2 et 13 h 35 un avion à réaction non identifié a attaqué à la bombe des objectifs situés à l'est de la position de la patrouille (dix attaques); les observateurs n'ont pu identifier l'avion ni déterminer les objectifs en raison de la distance.

3. Tirs essayés par les installations de l'ONU :

Patrouille 38 : Entre 12 h 50 et 13 h 5 quatre obus de mortier tirés de source non identifiée ont touché le sol à moins de 10 mètres de la position de la patrouille. Aucun dommage corporel ou matériel n'a été signalé.

4. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues de la Syrie selon lesquelles, le 28 avril :

- i) Les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir d'artillerie dans le périmètre du PO Uniform.
- ii) A 9 h 45 et à 9 h 50 un avion à réaction des forces israéliennes aurait largué des bombes aux coordonnées approximatives 2320-3140 et dans la zone de la patrouille 36.
- iii) A 9 h 53 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir d'artillerie dans le périmètre de l'ancien PO November.
- iv) A 10 heures, 10 h 5 et 10 h 15 un avion à réaction des forces israéliennes aurait largué des bombes aux coordonnées approximatives 2320-3140.
- v) A 10 h 5 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir de mortier sur le village de Qalaat-Jendel [point 2398-3140 (coordonnées approximatives)].
- vi) A 10 h 30 un avion à réaction des forces israéliennes aurait bombardé la zone de la patrouille 38.
- vii) A 11 h 10 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir d'artillerie dans la zone de la patrouille 37.
- viii) A 11 h 10 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir de mortier dans la zone de la patrouille 37.
- ix) A 11 h 10 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir d'artillerie dans le périmètre de l'ancien PO November [point 2316-2564 (coordonnées approximatives)].
- x) A 12 h 55 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir de char dans la zone de la patrouille 37.
- xi) A 13 h 55 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie dans le périmètre du PO Uniform.
- xii) A 15 h 10 les forces israéliennes auraient ouvert le feu avec un tir de mortier dans la région du village de Bqaasem [point 2377-3123 (coordonnées approximatives)].

Les plaintes i), ii), iv) et vii) ont été confirmées par les observateurs de l'ONU [voir S/11057/Add.437, par. 1 e) et f) et par. 2 b)]. Les autres plaintes n'ont pas été confirmées.